



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Événement : *Délit de fuite, conduite dangereuse, fuite, agression armée*
Endroit : *chemin du Curé-Barrette/boulevard Laurier, Terrebonne*
Dossier : *TRB-210310-008*

TERREBONNE, LE JEUDI 11 MARS 2021 – Le mercredi 10 mars 2021 vers 15 h, le Service de police de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion a reçu un appel concernant un délit de fuite survenu à l'intersection des routes 337 et 335 à Terrebonne, secteur La Plaine.

Selon les premières informations, le véhicule suspect, un camion de marque Dodge Ram 2015 de couleur bleue, aurait effectué des manœuvres dangereuses sur la route et causé un premier accident délit de fuite à l'intersection des routes 335/337. Le chauffard a poursuivi sa route pour s'arrêter à la station-service Ultramar sur le boulevard Laurier à l'intersection de la rue de l'Hortensia. Les policiers qui arrivent sur place s'immobilisent derrière le véhicule suspect. À ce moment, le suspect fait marche arrière et heurte le véhicule de patrouille. Un des policiers en approche a évité de justesse le fuyard. Une poursuite automobile est alors enclenchée sur le boulevard Laurier Sud, mais abandonnée peu de temps après dû à la circulation dense.

Le véhicule fuyard a emprunté le chemin Martin Ouest. Il aurait effectué un dépassement dangereux près de l'intersection du rang Sainte-Claire à Sainte-Anne-des-Plaines et a heurté un camion qui circulait en sens inverse en plus de foncer dans un petit véhicule rouge qui se trouvait devant lui. Ce véhicule, un Nissan Versa 2010 de couleur rouge, a terminé sa course dans un banc de neige. La conductrice de 18 ans de Mascouche qui était seule à bord s'en est sortie avec des blessures légères.

La poursuite a pris fin près du 362, 5^e Avenue lorsque le véhicule suspect a effectué une sortie de route. Les deux fuyards ont été arrêtés après une courte poursuite à pied.

Le conducteur, un homme de 35 ans de Saint-Jean-sur-Richelieu, comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Laval pour répondre à des accusations de délit fuite causant lésion, fuite, conduite avec capacités affaiblies par la drogue, agression armée, bris d'ordonnance de probation et interdiction de conduire. La passagère de 27 ans de Laval fut libérée par voie de sommation pour complicité.

Les enquêteurs ainsi que les techniciens en identité judiciaire se sont présentés sur place pour faire l'analyse de la scène et rencontrer des témoins.

Le chemin Martin et la 5^e Avenue à Sainte-Anne-des-Plaines furent fermés de 15 h 15 à 02 h 30.

Le Service de police intermunicipal de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion rappelle à la population que toute information concernant des activités criminelles peut être transmise, et ce, en toute confidentialité, en communiquant avec le Service de police au 450 471-4121 ou via la ligne « Échec au crime » au numéro 1-800-711-1800.

